

Formation
Financement par le FSE
Mode d'emploi

Répondre aux exigences des financeurs,
Optimiser votre performance

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Agrément 'Entreprise solidaire'



Formation inter-structures Fonds Social Européen



La Performance pour l'ESS organise une **formation inter-structures de 5 jours** et offre **une journée d'accompagnement sur site** afin d'aider les porteurs de projets à maitriser le Fonds Social Européen et ses exigences. Les deux premiers jours permettront d'introduire le **Fonds Social Européen** et la **Convention Pluriannuelle d'Objectifs.** Deux jours sont ensuite consacrés à la **mise en place de la comptabilité analytique**. La dernière journée de formation est dédiée à **l'anticipation des Contrôles de Services Faits**. Enfin, pour les structures ayant assisté aux trois modules, un **accompagnement sur site** est offert qui donnera la possibilité aux clients de **recevoir les conseils** avisés des experts du Performance pour l'ESS.

Témoignages

« *La Performance pour l'ESS nous a sollicité pour accompagner la structure en court terme. Nous avons pu apprécier la qualité de travail fait auprès de l'association en termes d'analyse organisationnelle, financière, de gestion…* »

Karine Jollin – Chargée clientèle Organismes d'intérêt général, Crédit Coopératif Agence d'Amiens

« *Au-delà de la nécessité pour les missions locales de structurer leur comptabilité en mode analytique pour pouvoir diversifier leurs sources de financements, la démarche [du Performance pour l'ESS] apporte aussi une meilleure structuration en termes de gestion et de management, voire de management de proximité !* »

Estelle Martinez – Directrice adjointe Mission Locale Saint-Etienne



A propos du Performance pour l'ESS

La Performance pour l'ESS est une entreprise **agréée Sociale et Solidaire**. Il intervient notamment auprès des opérateurs d'État (Missions Locales, Maisons de l'Emploi, PLIE, Ecoles de la deuxième chance...) depuis près de 15 ans. La Performance pour l'ESS accompagne aujourd'hui plus de 200 structures associatives, bénéficiant des fonds publics, dans les champs du service public de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire. Avec une offre de service en constante évolution, la Performance pour l'ESS est spécialisé dans la **gestion relative aux CPO et au FSE et dans l'apport de solutions totalement personnalisées et de systèmes d'informations adaptés aux exigences des financeurs**.

Disposant d'un large spectre d'intervention (projet de structure, gestion en « mode projet », pilotage des RH, financement européen jusqu'à la mise en place d'une comptabilité analytique…) les consultants du Performance pour l'ESS vous accompagnent et vous forment quels que soient vos besoins et votre situation.

En collaboration avec le monde associatif nous vous proposons différents outils afin de faciliter votre travail au quotidien tels que : « des tableaux de bord », « des procédures » ainsi qu'un système d'information inédit – créé et développé en permanence par les bénéficiaires - qui facilitent votre gestion et notamment celle du Fonds Social Européen.



En complément de ces outils qui ont fait réellement leurs preuves, nous proposons des formations en lien avec vos réels besoins et situations.

Notre pédagogie est basée sur **l'échange** et **la mise en pratique** des sujets abordés. Cette approche permet non seulement aux participants d'appréhender les outils de manière concrète mais également de pouvoir assimiler les fondements théoriques apportés par les intervenants.



Contexte



La **nouvelle programmation FSE 2014/2020** s'inscrit dans un contexte de crise pour les associations et structures opérants dans les milieux de l'insertion, de la formation et l'emploi.

La baisse des financements publics – Etat, Régions, Départements et Intercommunalités – accroît notamment les problèmes de trésorerie des structures. La **contrainte budgétaire** qui pèse sur l'Etat et les collectivités locales et les nouvelles mesures d'économies annoncent des lendemains plus difficiles pour les associations.

Dans ce contexte, **recourir au FSE** va devenir une **nécessité** pour les associations.

Car à la fois l'Etat se désengage financièrement mais il pousse les opérateurs à mobiliser les financements communautaires. D'autant que les **Conseils Régionaux** disposeront de **35 %** du Fonds Social Européen sur les plus de six milliards d'Euros de dotation pour la France.

Mais pour briguer ces ressouces il est impératif de **sécuriser financièrement** son association. Vous êtes encouragés à solliciter ces financements européens faute de quoi ce sont les financements nationaux qui vous manqueront.

Il vous faut donc anticiper toutes les facettes de cette mobilisation car sans cela il y a un **risque**, celui de ne pouvoir **répondre aux Contrôles de Services Fait** et de ne pas obtenir le paiement en totalité des fonds demandés.

Le programme de formation du Performance pour l'ESS vise à répondre à vos attentes dans le cadre de vos fonctions et de vos responsabilités :

- Une meilleure compréhension de la **C**onvention **P**luriannuelle d'**O**bjectifs et du **F**onds **S**ocial **E**uropéen.
- Une préparation à la mise en place ou à la consolidation de la comptabilité analytique pour répondre au mieux aux Contrôles de Service Fait.
- Un accompagnement sur site pour vous aider au mieux à répondre aux exigences européennes tout en intégrant vos spécificités.


www.performance-ess.fr

09 72 50 29 63
contact@performance-ess.fr
09 72 50 29 64



Programme de formation

Module 1 : Réalisez et maitrisez votre montage stratégique : Convention Pluriannuelle d'Objectifs – Fonds Social Européen 2 jours



OBJECTIFS

- ✓ Analyser le contexte européen/national/régional/local
- ✓ Comprendre les dynamiques législatives
- ✓ Découvrir le FSE et les nouveautés de la programmation 2014-2020
- ✓ Anticiper les futures exigences des CPO
- ✓ Décliner l'offre de service en « mode projet »
- ✓ Favoriser des dynamiques de partage d'expériences au sein des réseaux



THEMATIQUES ABORDEES

La déclinaison de l'offre de services en mode « projets »

Adaptation de la stratégie à la déclinaison de l'offre de services dans le respect de la projection de la structure

Déclinaison des projets en lien avec la stratégie et l'offre de service de votre structure, en conformité avec le Programme Opérationnel National (PON 2014-2020)

Relation entre les objectifs et les coûts financiers

Optimisation des organisations

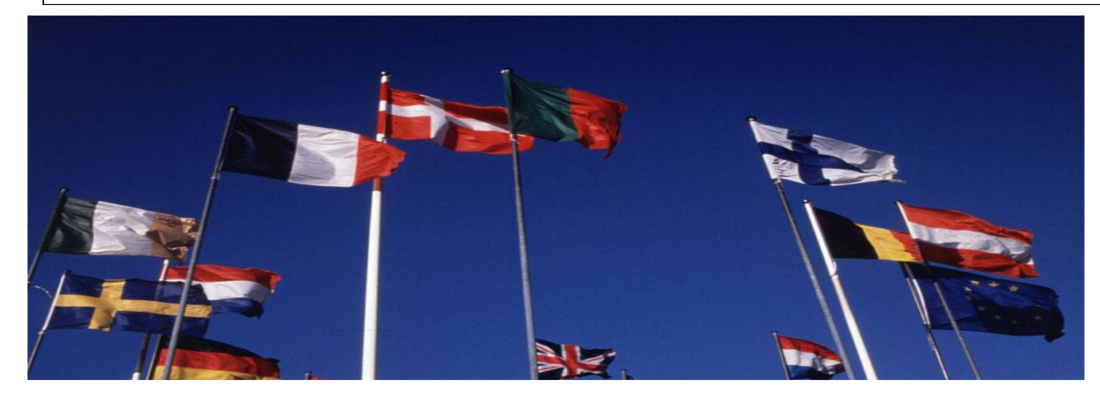
Anticipation des impacts de trésorerie

Forfaitisation

Dématérialisation

Recentrage des crédits sur les projets de taille importante

Nouvelle contractualisation des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs



Vous êtes

Directeur(trice)

Directeur(trice) Administratif et Financiers

Assistant(e) financière

Assistant(e) de direction

Responsable de secteur

Chargé(e) de projet

Chef de projet « Europe »

Responsable « Europe »

Objectifs généraux

Optimiser la sécurisation financière

Piloter la performance

Renforcer ses capacités administratives

Anticiper les pertes de financements

Anticiper les risques

Se doter d'outils pratiques de montage, de gestion et d'évaluation d'un projet pour garantir les financements

Mettre en œuvre des outils de gestion analytique pour sécuriser la trésorerie

Construire les outils de suivi et contrôle permettant de produire le bilan analytique et d'anticiper les Contrôles de Service Fait

 www.performance-ess.fr

 09 72 50 29 63



 09 72 50 29 64



Module 2 : Mettez en place votre comptabilité analytique 2 jours



OBJECTIFS

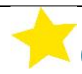
- ✓ Réaliser le budget prévisionnel par projet
- ✓ Réaliser le suivi
- ✓ Réaliser le bilan analytique final
- ✓ Préparer les données nécessaires au remplissage de « ma démarche FSE »



THEMATIQUES ABORDEES

Réalisation du budget analytique prévisionnel par projet
Réalisation du budget de trésorerie prévisionnel
Paramétrage du logiciel comptable à la comptabilité analytique
Suivi de l'avancée des charges et des produits
Réalisation de la révision comptable
Calcul du temps effectif travaillé
Analyse des temps passés par projet
Préparation des dépenses directes de masse salariale
Réalisation des dépenses directes de loyers, de charges locatives et de fonctionnement
Justification des acquittements de dépenses
Montage du tableau analytique final
Application à « Ma démarche FSE »

Module 3 : Gérez les temps passés par projet et anticipez les Contrôles de Service Fait 1 jour



OBJECTIFS

- ✓ Sécuriser ses projets FSE et la structuration de la gestion analytique grâce à un pilotage régulier
- ✓ Renforcer ses outils d'analyses et de gestion pour interpréter les écarts et justifier de l'exécution
- ✓ Construire les outils de suivi et contrôle permettant d'organiser les contrôles de service fait



THEMATIQUES ABORDEES

Préparation des dossiers bilans des projets (COSA, opérations FSE …)
Préparation des dossiers d'interprétation des écarts
Formalisation des écarts afin de réaliser les régularisations sur les temps passés
Anticipation des risques
Régularisation sur intervention de la structure
Comment et quoi communiquer vers les financeurs

Accompagnement sur site 1 jour (offert) *

- Diagnostiquer les besoins des structures
- Présenter des outils personnalisés
- Projeter la mise en place d'une organisation en mode projet
- Mettre en place une gestion de temps passés par projet

* Valable pour l'achat de l'ensemble des modules/hors frais de déplacements

 www.performance-ess.fr
 09 72 50 29 63
 contact@performance-ess.fr
 09 72 50 29 64


Formulaire d'Inscription

Performance pour l'ESS, prestataire de formation agréé n° 11 92 19051 92

Formation Fonds Social Européen

Pour vous inscrire à la formation, veuillez nous retourner ce formulaire dûment complété (recto/verso)
Modalité de règlement : Par chèque à l'ordre du Performance pour l'ESS - Service formation – 117 avenue Victor Hugo – 92100 Boulogne Billancourt
Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le service formation – Tel. : 01 83 62 33 35 – Email : jpereira@groupez.fr

Nom - Prénom	Fonction	Tél.	Email

Nom de la structure : ....

Adresse : ....

Code Postal : .... Ville : ....

Lieu : ☐ **Session Paris** ☐ **Session Lyon** ☐ **Session Marseille**			
Module 1	Module 2	Module 3	Module 4 ➔ ☐ Un jour de diagnostic gratuit pour l'inscription de l'ensemble des 3 modules exclusivement
Date d'inscription* :	Date d'inscription* :	Date d'inscription* :	Période souhaitée :

*Pour les dates, voir sur le site internet du Performance pour l'ESS

Nombre de jours	PU TTC / jour	Nombre de personnes	Total TTC
	499 €		

Le tarif n'inclut pas les frais de repas, d'hôtel et de déplacement. Le tarif inclut la participation à la formation, les supports pédagogiques. Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, en communiquant par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant sous réserve de remplir les conditions d'acceptation à la formation. L'adresse exacte du lieu du séminaire vous sera communiquée lors de votre inscription. Sessions limitées à 15 participants pour permettre une bonne interactivité entre les participants et les intervenants. Convention de formation : Performance pour l'ESS est un organisme de formation enregistré sous le n° 11 92 19051 92

L'inscription sera prise en compte dès réception du règlement et acceptation des conditions générales.

Bon de commande administratif (à nous faire parvenir). *CONDITIONS GENERALES DE VENTE :* Les présentes conditions générales de vente 'les conditions générales' s'appliquent à tous les séminaires dispensés par la Performance pour l'ESS, ci-après dénommés Manifestations, et excluent l'application de toute autre disposition **OBJET** : Toute inscription aux Manifestations doit être formulée par écrit. La signature du bulletin par le client emporte l'adhésion complète aux présentes conditions générales. Toute inscription n'est définitive qu'après son acceptation expresse par Performance pour l'ESS et après paiement complet du prix. - **PRIX :** Les prix des formations sont ceux figurant sur les formulaires d'inscription. Les prix sont toujours exprimés H.T et ne comprennent que les frais directs des Manifestations à l'exclusion des frais de restauration et de séjour, sauf s'ils sont expressément prévus. Les prix sont donnés à titre indicatif et Performance pour l'ESS se réserve le droit de les modifier sans préavis et le prix payé par le client sera celui indiqué sur les tarifs en vigueur au moment de l'inscription. **CONDITIONS DE PAIEMENT** : Sauf dispositions particulières, les formations sont payables au comptant lors de l'inscription. **REMPLACEMENT ANNULATION REPORT :** Performance pour l'ESS se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou le choix des animateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, et ce, sans que sa responsabilité puisse être recherchée. En cas d'annulation pure et simple ou de son report à une période supérieure à un mois, le prix versé à Performance pour l'ESS sera remboursé au client. Dans tous les cas, l'annulation, la modification ou le report de la Manifestation ne pourra donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. Sauf dispositions particulières, toute annulation écrite du client reçue par Performance pour l'ESS 30 jours ouvrables avant la Manifestation, entraînera le remboursement de l'intégralité des droits d'inscription versés (sauf frais bancaires de remboursement). Passé ce délai, toute inscription sera due. Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, en communiquant par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant sous réserve de remplir les conditions d'acceptation à la formation. **PROPRIETE INTELLECTUELLE :** En application de la loi n°57.298 du 11 mars 1957, le client n'est pas propriétaire du contenu de la Manifestation tels que outils, procédures, idées, concept, information, prestation, le contenu, ... Performance pour l'ESS conserve l'intégralité des droits de propriété intellectuelle, copyright, marque déposée et secrets afférents au Contenu et autres Informations Confidentielles qu'elle diffusera lors de la Manifestation. L'utilisation du Contenu est limitée aux seuls usages privés du client. En conséquence, il ne peut réutiliser sans un accord préalable écrit tout ou partie du Contenu à des fins externes, ni transférer, commercialiser à titre gratuit ou onéreux, ni modifier ou adapter tout ou partie du Contenu. Le support de cours, sauf convention contraire, appartient au Performance pour l'ESS. Le droit d'utilisation et de reproduction et de reproduction du support de cours du Client ne sont cédés qu'aux seules fins de la formation. Toute reproduction, même partielle, est interdite. L'utilisation de logiciels pour les besoins de la Manifestation n'implique aucune cession de droits de propriété ou de licence sur ces logiciels. Le Client n'acquiert aucun droit sur les méthodes pédagogiques et le savoir-faire du Performance pour l'ESS. Le Client doit faire respecter les règles de propriété intellectuelle par les préposés. **RESPONSABILITE :** Compte tenu de la nature de la prestation de formation, Performance pour l'ESS est soumise à une obligation de moyens et sa responsabilité ne saurait en aucune manière être recherchée pour manquement à une obligation de résultats. Performance pour l'ESS est tenue de fournir une prestation conforme aux règles de l'art et aux usages professionnels. **ASSURANCES :** Le client s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la manifestation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice du Performance pour l'ESS ou de tiers. **CONFIDENTIALITE :** Sont considérées comme données confidentielles le Contenu de la manifestation et les données qui ne sont pas du domaine public et toute information désignée comme telle. Chacune des parties s'engage à mettre en œuvre les moyens appropriés pour garder le secret le plus absolu sur les données confidentielles de l'autre partie ou d'un autre participant auxquelles elle aurait eu accès à l'occasion de la Manifestation. **REFERENCE** : Sauf convention contraire, Performance pour l'ESS pourra citer le nom du Client sur tout document, électronique ou autre, à titre de référence. **CLAUSES GENERALES :** Si l'une quelconque des stipulations du contrat est nulle au regard d'une règle de droit en vigueur, elle sera réputée non écrite, mais n'entraine pas la nullité du contrat. En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres et l'une quelconque des clauses des conditions générales, les titres sont déclarés inexistants. **DIFFERENDS** : Les parties déclarent leur intention de chercher une solution amiable à toute difficulté qui pourrait surgir à propos de la Manifestation et des conditions générales de vente. Le présent accord est régi par le droit français. En cas de contestation sur son interprétation ou son exécution le tribunal de commerce de Nanterre sera seul compétent.

☐ **Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente (cochez la case)**

Date ....

A ....

Cachet & Signature :



Agrément
'Entreprise solidaire'



Plateforme Performance Pour l'ESS

 contact@performance-ess.fr

 09 72 50 29 63

 www.performance-ess.fr

 09 72 50 29 64